



AVIS PUBLIC

Changement de l'heure des séances du conseil pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2024

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité régionale, que :

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup tenue le 19 septembre 2024 a été adopté un changement de l'heure du début des séances ordinaires de la MRC de Rivière-du-Loup :

L'heure de début des séances ordinaires du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup prévue au calendrier 2024 pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2024 est modifiée de la façon suivante :

- Séance du jeudi 17 octobre 2024, à 19 h 30 à la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup;
- Séance du mercredi 27 novembre 2024, à 19 h 30 à la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup;
- Séance du jeudi 12 décembre 2024, à 19 h 30 à la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup.

**DONNÉ À RIVIÈRE-DU-LOUP,
CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024.**

**La directrice générale et greffière-trésorière,
Patricia Trudel**